

Règlement particulier  
PhilGood Challenge 2025  
Le 27 juin 2025 à Salon de Provence

Article 1 : Règlement

Ce tournoi est régi par les règles officielles du badminton 2024-2025 édictées par la FFBad et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous.

Il n'y a pas de Juge Arbitre dans ce format, c'est Philippe JACQUIN le GEO qui gèrera la compétition et supervisera le plateau sportif, ses décisions seront sans appel. Toute contestation ou réclamation devra être présentée par le responsable du club.

Article 2 : Tableaux et séries.

Le vendredi 27 juin 2025, le tournoi est ouvert à tout joueur NC ou P titulaire d'une licence compétition et aux jeunes disposant des surclassements nécessaires. Tout participant doit être en règle avec la Fédération et non suspendu.

Les tableaux proposés sont :

- Vendredi à partir de 18H, Un tournoi de double adultes: double hommes, double dames et double mixte, suivie d'une phase en élimination directe. Chaque joueur sera inscrit dans son tableau NC/P. Le nombre de paires d'une poule peut évoluer suivant le nombre de participants et en fonction de leur classement le jour du tirage au sort le 18 juin 2025. Les organisateurs se réservent le droit, en consultation avec le juge arbitre, de modifier des poules en cas d'absence des joueurs qui les composent.

Article 3 : Limitation et regroupement

Les organisateurs se réservent le droit de fixer un nombre maximum d'inscrits dans un ou plusieurs tableaux. Dans ce cas, la sélection se fera sur la date de réception de l'inscription complète (inscription + droits d'engagement).

Article 4 : Inscriptions

L'inscription est autorisée sur 1 tableau.

Seuls les joueurs NC à P10 peuvent participer.

La date limite d'inscription est fixée au 18 juin 2025, la date de réception du paiement faisant foi (cachet de la poste ou date de virement). La constitution des tableaux et le tirage au sort seront effectués le 22 juin 2025 selon le CPPP au 22 juin 2025. Les inscriptions devront être faites via badnet ou transmises impérativement par mail via la fiche d'inscription fournie.

Tout forfait devra être justifié dans les 5 jours suivant le tournoi par un envoi courrier à la Ligue PACA de Badminton (Maison de la Mer, Avenue des Sables d'Or, BP 505, 13895 Fos Sur Mer Cedex) ou par mail à [contact@liguepacabad.org](mailto:contact@liguepacabad.org)

Article 5 : Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés à : 15€ pour un tableau, repas du soir compris (hors desserts et boisson)

Les droits d'engagement d'un joueur forfait après le tirage au sort ne pourront être remboursés qu'en cas de réception d'un justificatif.

Le règlement devra être envoyé ou effectué en même temps que l'envoi des inscriptions par mails. Le règlement pourra être effectué par :

- Chèque (ordre : Badminton Salonais), envoyé à l'adresse : Badminton Salonais, 25 rue malespine , 13300, Salon de Provence.
- Virement (IBAN : FR7630004007010001021212426 / BIC :BNPAFRPPXXX)

#### Article 6 : Échéancier et temps

Les horaires et l'ordre des matches ne sont affichés qu'à titre indicatif et pourront être modifiés par décision du GEO. Les matches pourront être lancés avec 1 heure d'avance au maximum sur l'horaire prévu (voire plus après l'accord des joueurs concernés) .

Tout joueur devra, dès son arrivée, se faire pointer à la table de marque. A l'appel de son nom, tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre. Le temps de préparation est limité à 3 minutes (test des volants compris en arrivant sur le terrain).

Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des joueurs concernés.

Tout joueur désirant s'absenter du gymnase durant la compétition devra le signaler au GEO.

#### Article 7 : Volants

Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants choisis seront ceux en vente dans la salle : VICTOR QUEEN au tarif de 30 €.

#### Article 8 : Arbitrage

Les matchs se dérouleront par auto-arbitrage.

Les joueurs désirant « scorer » sont invités à se faire connaître auprès de la table de marque.

#### Article 9 : Plateau de jeu

Tout volant touchant des éléments de structure du gymnase sera déclaré « faute ». Les volants touchant des éléments difficilement visibles comme les filins seront comptés « let » au service (une fois) et « faute » en jeu.

Seul auront accès aux terrains les joueurs appelés, les officiels de terrains, les organisateurs et les coachs.

Conformément au règlement FFBad, une tenue correcte est exigée sur le terrain.

#### Article 10 : Responsabilité

Le Badminton Salonais décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel, d'incident ou d'accident en dehors des matchs.

#### Article 11 : Adoption du règlement

La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.